



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Coordination
des Services de l'État

CERTIFICAT D'AFFICHAGE RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Président du SMAGE des 2 Morin

CERTIFIE que :

► L'avis annonçant l'organisation d'une réunion d'information et d'échange avec le public et la prolongation de l'enquête publique ouverte le 15 octobre 2025 prescrite par arrêté préfectoral n°2025/33/DCSE/BPE/EXP du 11 septembre 2025 préalable à la déclaration d'intérêt général (DIG) des travaux de réduction des inondations par ruissellement sur cinq communes de la Communauté de communes des Deux Morin.

a été affiché sur les lieux prévus pour la réalisation du projet

du 13/11/2025 jusqu'au 21/11/2025

FORMALITÉS D'AFFICHAGE DE L'AVIS D'ENQUÊTE

FORMALITÉS D'AFFICHAGE DE L'AVIS D'ENQUÊTE

(l'affichage doit débuter impérativement au plus tard le samedi 15 novembre 2025 jusqu'au minimum la fin de l'enquête fixée au samedi 22 novembre 2025 à 12h00.

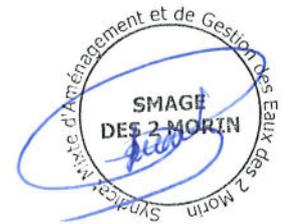
Indiquer les points principaux où a eu lieu l'affichage

- | | |
|-----------------|----------------------------|
| 1 Leudon enBrie | 4 Béton Bazoches |
| 2 Chartronges | 5 Saint Mars Vieux Maisons |
| 3 Courtacon | 6 |

Fait le 13/11/2025

(à dater au terme du délai d'affichage)

La présidente (cachet et signature)



Certificat à dater et retourner au terme du délai d'affichage à :

Préfecture de Seine-et-Marne

12 rue des Saints Pères

Direction de la Coordination des services de l'État

Bureau des procédures environnementales (Mme GULER-OZCAN)

77010 MELUN CEDEX

OU par courriel : saniye.ozcan@seine-et-marne.gouv.fr